



Vicques, le 14 janvier 2019

Colonel Fabien Kohler  
Impasse des Chênes 3  
2824 Vicques  
Courriel : [kohler.fabien@bluewin.ch](mailto:kohler.fabien@bluewin.ch)

**A tous les membres de la  
Société Jurassienne des Officiers**

Mesdames et Messieurs les Officiers,  
Chères et Chers Camarades,

Nous sommes déjà en 2019. Permettez-moi par le présent courrier de vous adresser quelques mots et quelques informations.

L'année dernière, en 2018, plusieurs anniversaires ont été célébrés ou commémorés dans notre région. Quelques exemples. Les 15 et 16 juin, la place d'armes de Bure a fêté son cinquantenaire. Les portes ouvertes du samedi 16 juin ont connu un succès sans précédent puisque 8'000 à 10'000 personnes se sont déplacées pour assister aux très nombreuses démonstrations. Le 7 octobre, la Commune de La Baroche, par une cérémonie simple et digne, a commémoré le centenaire du décès du lieutenant Walter Flury, abattu dans son ballon captif par un avion allemand le 7 octobre 1918 au-dessus de Miécourt.

Le 11 novembre, la paroisse de Courgenay a organisé une messe dans le but de marquer le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre. Bien préparée et remarquablement conduite, la messe a attiré de nombreux fidèles. La présence du chef de l'armée, d'une délégation de la Société Jurassienne des Officiers ainsi que d'un détachement de la musique militaire a été fort appréciée.

Mais regardons devant. Pour notre armée, ces derniers mois ont été marqués par le début de la mise en œuvre du DEVA (développement de l'armée). La mise en œuvre complète doit en principe durer cinq ans. C'est après cette période que le DEVA déploiera totalement ses effets puisqu'il sera notamment prévu de mettre sur pied jusqu'à 35'000 militaires de milice complètement équipés en l'espace de dix jours. Le DEVA a bien démarré et est en bonne voie. Toutefois, l'armée a un important problème de relève et de recrutement. Le succès n'est donc pas encore assuré. Dans ce contexte, la révision de la loi sur le service civil joue un rôle décisif. Diverses mesures sont destinées à corriger la situation actuelle en diminuant l'attractivité du service civil. L'introduction de ces mesures, si elles sont acceptées, prendra encore un certain temps et il n'est pas exclu qu'un référendum soit lancé.

Le renouvellement des moyens de protection de l'espace aérien (avions de combat et défense sol-air) - Air 2030 - est un projet de portée majeure. L'enjeu est que la Suisse puisse conserver une armée dotée de capacités aériennes pour protéger la population au-delà de 2030. Le Conseil fédéral a décidé de soumettre au Parlement le projet d'acquisition des nou-

veaux jets de combat et des moyens de défense sol-air sous la forme d'un arrêté de planification. Si le Parlement approuve cet arrêté, celui-ci sera sujet au référendum. L'arrêté de planification donne la possibilité de se prononcer sur le fond, mais exclut un référendum financier. Il ne précise en effet ni le type, ni le nombre des avions et des éléments de défense sol-air prévus, pas plus que le prix individuel de chaque composante du projet.

En 2018, nous avons rendu hommage à ceux qui ont servi il y a un siècle. L'armée d'aujourd'hui a fait un tabac à Bure. Profitons de ces souvenirs pour construire le futur. La révision de la loi sur le service civil et Air 2030 représentent deux projets indispensables pour l'avenir de notre armée. Ces deux projets sont menacés par de probables référendums. Pour nous, membres de la Société Jurassienne des Officiers, il sera important de nous mobiliser durant les prochains mois et de faire tout notre possible pour que la sécurité de notre pays reste garantie. Toute autre issue qu'un succès concernant les deux projets précités n'est pas envisageable.

En 2018, à quelques jours du centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale, les éditions Cabédita ont publié, avec le soutien de la Société Jurassienne des Officiers, deux ouvrages consacrés aux guerres mondiales dans notre région : « Garde à la frontière. La 14-18 des soldats suisses en BD », une bande dessinée de Samuel Embleton et « L'Ajoie, "no man's land" franco-suisse 1939-1945 » d'Hervé de Weck. Nous aurons le privilège d'accueillir Samuel Embleton durant notre prochaine assemblée générale. Il recevra à cette occasion le prix SJO.

En 2019, notre prochaine assemblée générale se déroulera le samedi 23 mars au centre de réadaptation cardiovasculaire du Noirmont. Les autres activités annuelles ont été fixées comme suit :

17.05	Tir SJO	Stand tir de Bassecourt
07.06	Visite académie de police	Savatan
17.08	Sortie VTT	Secteur Ajoie
05.09	Tir pistolet	Stand de tir de Saignelégier
20.09	Tir de combat	Place d'armes de Bure
09.11	Repas de St-Martin	Château de Miécourt
07.12	Apéritif de fin d'année	Secteur Franches-Montagnes

Des informations détaillées vous parviendront ultérieurement. Je remercie vivement tous les membres qui ont participé aux activités organisées en 2018 et, par avance, je me réjouis de vous rencontrer cette année à l'une ou l'autre de ces manifestations.

Je vous adresse, Mesdames et Messieurs les Officiers, Chères et Chers Camarades, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour la nouvelle année. Avec mes très cordiales salutations.

Société Jurassienne des Officiers  
Le Président  
Col Fabien Kohler